

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOÛT 2016

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 30 août 2016, à 19 heures, sous la présidence de Jean Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAFAYE Jean René, FRADIN François, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRÉ Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, DIOT Henri, FRADIN Jacky, GIRE Frédéric, GRIMAUD Catherine, MOULINOUX Laurent, MY André, POYET Marie-Claude

Absente excusée : LE GUEN Delphine

1. EMPLOI ACCOMPAGNATEUR TRANSPORT SCOLAIRE

Le maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier du 23 juin 2016 par lequel le Conseil Départemental de l'Allier rend désormais obligatoire la présence d'un accompagnateur dans les transports scolaires pour le transport de plus de 4 élèves de moins de 6 ans dans les véhicules de plus de 9 places assises. La commune de La Guillermie est concernée pour 3 élèves, celle de Lavoine pour 6 élèves et celle de Ferrières pour 1 élève. Le maire expose qu'après avoir pris l'avis de ses deux autres collègues maires, un appel à candidature a été lancé pour engager un agent chargé d'accompagner les enfants dans les transports scolaires. Il précise que ce recrutement peut se faire dans le cadre d'un contrat aidé CUI-CAE à raison de 20 heures par semaine. Ce type de contrat est pris en charge jusqu'à 85% par l'Etat. Les horaires seront répartis à raison de 10 heures pour le transport scolaire, 5 heures pour chacune des autres communes. Le contrat sera géré et payé par la commune de Ferrières-sur-Sichon.

Le maire fait part des candidatures qu'il a reçues. Le conseil municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la création d'un poste en CUI CAE à compter du 1^{er} septembre 2016
RETIENT la candidature de Mme Florence BONNOT

AUTORISE le maire à signer la convention qui interviendra entre les trois communes intéressées.

2. ENCAISSEMENT CHÈQUE GROUPAMA POUR DÉFIBRILLATEUR

Dans le cadre des actions de prévention et du soutien de la Fédération des Caisses Locales de l'Allier aux caisses locales, des subventions sont accordées par GROUPAMA pour l'équipement en défibrillateur. L'assurance « Groupama » vient de procéder à la remise d'un chèque d'un montant de 848€ à la commune de Ferrières sur Sichon pour l'acquisition d'un défibrillateur. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- d'encaisser le chèque d'indemnisation d'un montant de 848,00 €
- d'inscrire la somme, en recettes d'investissement, au compte 1388.

3. ENCAISSEMENT CHÈQUE GROUPAMA REMBOURSEMENT SINISTRE HORLOGE ÉGLISE

L'assurance « Groupama » vient de procéder à l'indemnisation des dégâts causés par la foudre sur l'horloge de l'église. Le montant de l'indemnisation s'élève à 983, 72 €. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- d'encaisser le chèque d'indemnisation d'un montant de 983, 72 €

- d'inscrire la somme, en recettes de fonctionnement, au compte 7788.

4. ADHÉSION GROUPEMENT ACHAT FUSÉES PARAGRÊLE

Le Maire propose d'adhérer à un groupement d'achat pour la commande de fusées paragrêle. L'adhésion à ce groupement serait possible moyennant le règlement d'une cotisation annuelle d'un montant de 25 €. Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition d'adhérer à ce groupement d'achat.

5. RECONDUCTION DE L'ATELIER GYM ÉQUILIBRE POUR LES PLUS DE 55 ANS

Marie Claude POYET et François FRADIN expliquent au conseil municipal que l'atelier Gym Équilibre pour les seniors pourrait être reconduit pour une nouvelle année. Le Comité Départemental d'Education Physique et Gymnastique Volontaire de l'Allier proposerait un cours Gym'Equilibre du lundi 19 septembre 2016 au lundi 26 juin 2017, à la salle des fêtes de Ferrières sur Sichon de 14h à 15h. La reconduction des cours pourrait voir le jour moyennant une participation de la commune à hauteur de 200 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré répond favorablement à cette proposition et :

- demande l'inscription au budget 2017 d'une subvention d'un montant de 200 € pour le Comité Départemental d'Education Physique et Gymnastique Volontaire de l'Allier,
- autorise le maire à signer la convention à passer entre la commune de Ferrières-sur-Sichon et le Comité Départemental d'Education Physique et Gymnastique Volontaire de l'Allier.

6. COURRIERS

Le maire donne lecture au conseil municipal des courriers d'administrés récemment reçus en mairie.

7. AFFAIRES DIVERSES

REALISATION PRET CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE POUR LE TRACTEUR

Le maire propose au conseil municipal de financer l'acquisition du tracteur et du matériel par la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Centre France. Ouï l'exposé du maire, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de réaliser auprès du Crédit Agricole Centre France un emprunt afin de financer l'acquisition d'un tracteur et divers matériel

Montant : 63.400 €

Durée : 5 ans

Taux : 0.70 %

Périodicité remboursement : annuelle

1^{ère} échéance : octobre 2017 pour un montant de 12.947, 52 €

Frais de dossier : 63 €

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce crédit court terme.

REALISATION PRET CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE POUR LOTISSEMENT

Le maire expose au conseil municipal que le prêt n° 00000814756, à moyen terme de 280.000, 00 € contracté pour le lotissement le 1^{er} octobre 2013 arrive à échéance et qu'il est nécessaire de le convertir en long terme, à taux fixe. Ouï l'exposé du maire. Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de réaliser auprès du Crédit Agricole Centre France un emprunt aux caractéristiques suivantes :

Montant : 220.000 €

Durée : 15 ans

Taux : 1.60 %

Périodicité remboursement : annuelle

1^{ère} échéance : octobre 2017 pour un montant de 16.613, 47 €

Frais de dossier : 220 €

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce prêt.

TARIFS DES LOCATION DU CHALET DE L'ARBORÉTUM

Le conseil municipal arrête comme suit les tarifs pour la location du chalet de l'arborétum Paul BARGE :

- 100 € pour les personnes domiciliées à Ferrières sur Sichon
- 150 € pour les personnes extérieures à la commune
- Gratuit pour les associations qui ont leur siège social sur la commune

PROCHAINES RÉUNIONS

La **Commission travaux, voirie, bâtiments communaux et urbanisme** se réunira le vendredi 30 septembre 2016 à 18h.

Le **Conseil Municipal** se réunira le mercredi 12 octobre 2016 à 19h.

La séance est levée à 21h30

Compte rendu vu par le maire

Secrétaire de séance François FRADIN